

Conseil d'école
Jeudi 12 juin 2025

Présents :

Toni DOMINGOS, Sophie LORENZATO, Laetitia DENIZHAN, Nicolas GOMES DE CARVALHO, Carl-Arnaud MORAINVILLE, Aurélie MARTINS, Loïc NUMA, Chiraz MADAGH, Angélique CARDOSO, Delphine THORAVAL-MAURICE, Meriem ALBERI, Vania RAMOS, Müge KOSE, Marie LORIC

Représentants de parents d'élèves de la liste présentée par la FCPE

Magali BOUKHERS, Céline BOELEN, Margaux JEAN, Marion VENUAT, Coralie MOIROD, Vanessa DEMEURE, Stéphanie GUIMARD, Fanny BELLENGER, , Sonia SCOZZARI, , Shirlenn JOUSSEAU, Coraline LABRY, Coralie MOIROD, Brayon NIZARD, Nathalie POPHILLAT, Loïck RIBET

Enseignants

Mme Jacqueline SAUNIER, Adjointe au Maire de Mandres-les-Roses déléguée auprès du Conseil d'école,
Mr Gabriel HENQUINET, directeur du périscolaire
Mme Anne-Claire MANGÉ, enseignante directrice de l'école

Excusés :

Mme ABATI, Inspectrice de la circonscription de Marolles en Brie
Mme Hélène CORDOIRO, Responsable du service Enfance Jeunesse et Population
Mme Nadège DUSI, psychologue scolaire

Président de séance : Anne-Claire MANGÉ
Secrétaire de séance : Stéphanie GUIMARD

Ordre du jour :

- **Prévisions rentrée 2025**
- **Listes de fournitures**
- **Coopérative**
- **Sécurité**
- **Bilan étude surveillée**
- **Modalités de vote pour les élections des RPE en 2025-2026**
- **Présentation du programme EVAR**
- **Bilan de l'année scolaire 2024-2025**

1. Effectifs et prévisions rentrée 2025

Actuellement	Prévisions rentrée 2025
77 CP	64 CP
50 CE1	77 CE1
88 CE2	50 CE2
75 CM1	88 CM1
62 CM2	75 CM2
352 élèves pour 14 classes	354 élèves pour 14 classes
25,14 élèves (moyenne/classe)	25,29 élèves (moyenne/classe)

Depuis le début de l'année
1 radiation suite à un déménagement
6 arrivées

Pour la rentrée
9 nouvelles inscriptions (8 enregistrées
en mairie)

2 élèves de CE1 devraient déménager, nous sommes en attente de confirmation de la nouvelle école. Il n'est pas exclu d'avoir de nouvelles inscriptions suite à la livraison des nouveaux logements.

Structure prévisionnelle

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
	64	77	50	88	75	354
CP A	25					25
CP B	25					25
CP- CM1	14			11		25
CE1A		26				26
CE1B		26				26
CE1C		25				25
CE2 A			25			25
CE2 B			25			25
CM1 A				26		26
CM1 B				26		26
CM1 C				25		25
CM2A					25	25
CM2B					25	25
CM2C					25	25

A ce jour, 3 postes ne sont pas pourvus. Les affectations arriveront en juillet ou fin août.
Les effectifs lissés permettent d'accueillir de nouveaux arrivants.

Accueil des CP

- Une réunion d'information pour les parents des GS actuels prévue le mardi 1^{er} juillet 2025 à 18 heures à l'école.
- Transmission des listes de fournitures par la maternelle + affichage
- Une rentrée le lundi 1 septembre à 9 heures, les parents sont invités à rentrer dans les classes pour le début de la matinée.

Pour les CE1, CE2, CM1, CM2

- Rentrée le lundi 1 septembre à partir de 8h25. Seules les familles des nouveaux inscrits pourront pénétrer dans l'école.

Permanence Direction

Elle sera assurée les 7, 8 et 9 juillet. Possibilité de prendre rendez-vous en envoyant un message sur la boîte mail de l'école : ce.0940679c@ac-creteil.fr

2. LISTES DE FOURNITURES

Une grande partie du matériel nécessaire est commandé en juin par les enseignants, il reste toutefois à charge des familles le matériel individuel.

Une grande partie du matériel fourni par les familles est à renouveler tout au long de l'année : feutres ardoise, colle, crayons, stylos, ...

Les listes doivent être validées par le conseil d'école, elles seront ensuite envoyées aux familles par Educartable et affichées devant l'école fin juin.

Il y a très peu de changements par rapport aux listes de la rentrée précédente.

Les listes sont validées par le conseil d'école. Elles seront envoyées aux familles via Educartable et disponibles sur le site de la mairie.

Elles seront également données aux élèves de Grande Section.

6. ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Les élections auront lieu le vendredi 10 octobre 2025 (date non confirmée par le ministère)
Cette année, les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu par correspondance.

Nous avons remarqué que cela n'influe pas sur le pourcentage de votes exprimés.

Au regard de ce constat, Mme Mangé demande au Conseil d'Ecole s'il serait favorable à la tenue des élections des représentants de parents d'élèves 2025 uniquement via un vote par correspondance.

➔ Validé par le Conseil d'École.

7. PRÉSENTATION DU PROGRAMME EVAR : Education à la vie affective et relationnelle

Code de l'éducation : Article L312-16

Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain. Elles peuvent associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de l'article L. 2212-4 du code de la santé publique ainsi que d'autres intervenants extérieurs conformément à l'article 9 du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement.

Un programme ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

Pourquoi ?

- Transmettre des valeurs de respect de soi et des autres
- Prévenir les discriminations entre les filles et les garçons
- Promouvoir l'égalité
- Lutter contre les violences et le harcèlement

Comment ?

- 3 séances par an adaptées à chaque âge
- Des programmes progressifs pour développer des relations respectueuses :
 - 1^{er} degré : les apprentissages portent sur la vie affective et n'abordent pas la sexualité
 - 2^e degré : notions de biologie, prévention et droits humains

Ce programme entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2025, et ce, dès la maternelle.
Tous les enseignants seront formés pour sa mise en œuvre.

Une foire aux questions (FAQ) apporte des réponses et des éléments de réflexion sur la mise en œuvre du programme EVAR à l'école maternelle et l'école élémentaire, et du programme EVARS au collège et au lycée.

<https://eduscol.education.fr/document/64469/download?attachment>

La répartition des objectifs par niveau de classe est la suivante.

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
CP	• Connaître son corps et comprendre ce qu'est l'intimité.	• Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.	• Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
CE1	• Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité.	• Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.	• Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.
CE2	• Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.	• Comprendre ce qu'est le consentement et les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus.	• Connaître ses droits.
CM1	• Connaître les changements de son corps.	• Apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement.	• Promouvoir des relations égalitaires et positives ; comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations.
CM2	• Connaître et comprendre les changements de son corps et celui des autres.	• Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles.	• Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'Internet.

8. BILAN DE L'ANNÉE 2024-2025 en images.

- Echange intergénérationnel avec l'Ehpad de Verdi pour les CE2A et CE2C
- Animations pédagogiques réalisées par le SIVOM + participation au concours mystère.
- Printemps des arts
- Fête du 100^{ème} jour
- Sortie à la cité des sciences (financée par la municipalité)
- Petit Poucet à la forêt de Grosbois (financé par l'USEP)
- Représentation théâtrale par la Compagnie du Marin (financé par la coopérative)
- Sortie à la fondation DUBUFFET (financée par la municipalité)
- Festival Sapristi en partenariat avec la librairie de Villecresnes
- Visite des studios du grand Rex (financée par la municipalité)
- Visite des serres et la ferme des poulets à Mandres.
- Inauguration de la Charmithèque sur les temps de récréation.
- Projet cultur'Europe en partenariat avec l'INSPE de Bonneuil

Toutes les actions ont été relayées dans la partie « Cahier de vie » d'Educartable.

Remerciements aux participants à ce troisième Conseil d'École.

À 19h30, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée.

Compte-rendu rédigé par Anne-Claire MANGÉ directrice de l'école
à partir des notes prises par Stéphanie GUIMARD

La directrice de l'école

École Élémentaire d'Application
LES CHARMILLES
1 RUE DE ROCHOPT
94520 MANDRES-LES-ROSES
01 45 98 82 21
ce.0940679C@ac-criteil.fr

Anne-Claire MANGÉ

Représentant élu de la
liste FCPE

Nicolas GOMES DE
CARVALHO